



Charte
Achats **Responsables**
Blanchon Group
2024

Sommaire



1- Présentation de Blanchon Group

2- Pourquoi une charte achats responsables chez Blanchon Group ?

3- A qui s'applique cette charte ?

4- La stratégie RSE de Blanchon Group

5- Les engagements de Blanchon Group

6- Les attentes de Blanchon Group vis à vis des fournisseurs

7- Respect de la charte et évaluation des fournisseurs



LE MOT DU PRÉSIDENT



Guillaume Clément
Président



Nous sommes heureux de partager nos engagements et les piliers de notre stratégie sociale et environnementale, et de co-signer cette chartre des achats responsables avec vous.

Les partenariats de long-terme, loyaux et durables, sont au cœur de notre démarche et ont assuré l'expansion du groupe Blanchon depuis 1832.

Dans ce cadre, nous avons souhaité clarifier les fondements de nos relations avec nos fournisseurs et renforcer les processus de sélection.

Guillaume CLEMENT
Président

1- Présentation de Blanchon Group



L'ADN DE BLANCHON GROUP

NOTRE RAISON D'ÊTRE

Depuis 1832, nous mobilisons des femmes et des hommes et nous recherchons jour après jour des solutions durables pour protéger et embellir l'habitat et les espaces de vie de tous.

NOTRE VISION

Nous privilégions un **développement international** ambitieux et raisonné, en prenant soin de la **sécurité** et du **bien-être de nos employés**, et en veillant à l'amélioration constante de notre **impact environnemental**.

Nous recherchons constamment à atteindre l'excellence au sein de notre industrie et à préserver le vivant et les ressources de notre habitat commun, la Terre.

NOS VALEURS



FIABILITÉ

Exigence de qualité sans concession, garantissant la performance, la durabilité et la sécurité des produits et des personnes.

EMPATHIE

Proximité avec les clients pour comprendre leurs attentes et offrir des solutions complètes de produits et services.

AUDACE

Capacité à anticiper les attentes du marché, en favorisant l'innovation et en ayant l'ambition d'être l'acteur qui fixe les standards de performance techniques et les pratiques du secteur.

RESPONSABILITÉ

Innovation et croissance en harmonie avec le développement durable dans le respect de l'Homme et son environnement.

2- Pourquoi une charte achats responsables chez Blanchon Group ?

Depuis sa création à Lyon en 1832, le groupe fabricant européen de produits et de services pour la protection et l'embellissement des lieux de vie, n'a cessé, en pionnier, d'innover, de se remettre en question pour toujours allier le beau et la performance, avec une attention particulière envers les femmes, les hommes et la planète.

Depuis de nombreuses années, nous investissons dans une démarche de **Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)**. A ce titre, nous souhaitons intégrer nos fournisseurs/sous-traitants dans cet engagement. Nous mettons à disposition cette charte afin de créer un référentiel commun pour nos équipes Achats et nos fournisseurs.

Cette charte participe à l'intégration de nos préoccupations sociales et environnementales dans une démarche commune avec nos parties prenantes.



3-A qui s'applique cette charte ?

La charte des Achats Responsables s'applique à tous les **salariés du groupe Blanchon** et **ses filiales** dans le monde.

Elle s'applique également à tous **les partenaires, les fournisseurs et sous-traitants** de Blanchon Group.

Afin de permettre au plus grand nombre de fournisseurs, sous-traitants de lire la charte des Achats Responsables, cette dernière est disponible en **deux versions** : la **version française** est le document de référence en France et la **version anglaise** est le document de référence hors de France.

4- La stratégie RSE de Blanchon Group

Nous avons défini les actions à mener et nous les déployons actuellement dans différents domaines afin de mettre en pratique notre stratégie RSE.

Plus de 75 salariés sont impliqués dans les groupes de travail RSE qui ont été établis à cet effet.

Nos actions s'appuient sur nos préoccupations sociales et environnementales, et visent à exercer un impact positif sur la société tout en restant viable économiquement. Elles intègrent également la sécurité de nos clients et de nos utilisateurs.

La stratégie RSE de Blanchon Group s'établit sur 2 axes :

- continuer à inventer les produits et les services de finition bois et sols souples de l'habitat et des espaces de vie de demain
- faire preuve d'exemplarité en assurant la sécurité, le développement et la qualité de vie au travail de nos collaborateurs et en limitant notre impact environnemental

Elle se décline en 6 piliers, puis en 10 projets principaux menés par une plus d'une vingtaine de chefs de projet :

1

Imaginer et développer des **produits et services respectueux de l'environnement** et de la santé des utilisateurs

4

Accompagner les collaborateurs dans la **transformation** du groupe en **développant les compétences**

2

Assurer la **traçabilité** de nos produits en toute transparence

5

Promouvoir la **culture de la sécurité** au sein du groupe et assurer la qualité de vie des collaborateurs

3

Préserver les **savoirs faire**, former les utilisateurs et les sensibiliser à nos nouveaux produits et services

6

Réduire l'**empreinte environnementale** de nos activités

5- Les engagements de Blanchon Group

Notre charte éthique

Nous avons défini les comportements attendus de nos collaborateurs dans notre Charte Ethique.

Celle-ci précise nos 9 engagements en matière de :

- respect de l'**hygiène**, de la **santé** et de la sécurité, et de l'environnement
- respect de la **vie privée** et des **données personnelles**
- **harcèlement moral et sexuel**
- lutte contre la **corruption** et le **trafic d'influence**
- encadrement de l'**échange de cadeaux ou d'invitations**
- prévention des **conflits d'intérêt**
- **dispositif d'alerte**
- **responsabilités sociétales et environnementales**
- **droits de l'Homme** et le **non-travail des enfants**



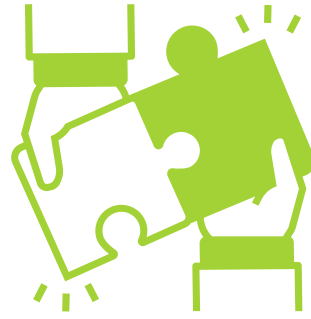
Une relation dynamique et durable avec nos fournisseurs

Nous entretenons des relations commerciales transparentes, de confiance et de proximité avec nos fournisseurs, pour renforcer notre efficacité mutuelle.

Sur la base de partage d'informations et d'échanges, nous définissons clairement nos attentes produit.

Nous anticipons au mieux la planification de nos commandes, pour ainsi appréhender les risques de rupture et trouver ensemble des solutions adaptées aux différents contextes.

TOUS NOS FOURNISSEURS SONT NOS PARTENAIRES.



En particulier, nous veillons à :

- mettre en place des **relations transparentes et équitables**, dans le cadre d'une **communication régulière**,
- partager **nos valeurs** et valider leur cohérence avec les pratiques de nos fournisseurs,
- nous assurer auprès de nos fournisseurs du respect des **Droits de l'Homme et de l'Environnement**, de leurs engagements en matière d'impact climatique,
- vérifier la **provenance** des produits achetés, leurs conditions de production, leurs emballages et leurs transports.

Et nous nous engageons à :

- procéder de manière **transparente et équitable** à la sélection de nos fournisseurs, tout en évaluant leurs **performances RSE** pour en faire un élément différenciant quand cela est possible,
- choisir les **acteurs de proximité** quand cela est pertinent,
- respecter nos **clauses contractuelles**,
- identifier et nous prémunir des situations de **conflits d'intérêts**.



6- Les attentes de Blanchon Group vis à vis des fournisseurs

• En matière commerciale

Nous demandons à nos fournisseurs les engagements suivants :

- garantir les **conditions du contrat**, notamment les délais de livraison, les quantités commandées et la qualité requise
- respecter les principes de la **concurrence loyale** et toutes les réglementations qui s’y rapportent
- exclure tout acte pouvant être assimilé à du **trafic d’influence ou de corruption**,
- exclure toute **activité personnelle ou intérêts financiers** susceptibles d’entrer en conflit avec leurs responsabilités professionnelles,
- respecter les règles de **confidentialité**,
- informer et prévenir les **risques d’arrêt** de leur activité afin de garantir un niveau de service constant et durable, et dans l’objectif de sauvegarder leur propre activité. Nous encourageons nos fournisseurs à diversifier leurs sources d’approvisionnement et à diversifier leur clientèle.

• D’un point de vue social

Nous demandons à nos fournisseurs les engagements suivants :

- respecter les **Droits de l’Homme et du droit du travail**, tels que décrit dans les principes du **Pacte Mondial de l’ONU, du Code de la Charte Internationale des Droits de l’Homme** et de **l’Organisation Internationale du Travail (OIT)**,
- respecter l’**âge légal d’embauche** défini dans leurs pays d’implantation,
- veiller à la **santé et au bien être** de leurs collaborateurs dans l’exercice de leurs fonctions, en mettant en place une politique visant à l’identification et à la prévention des risques liés à l’activité professionnelle,
- lutter contre toute forme de **discrimination** basée sur les convictions religieuses ou politiques, l’origine, le genre, l’âge, le handicap...
- assurer la **sécurité** de leurs collaborateurs, ainsi que celle de leurs clients

• En matière environnementale :

Nous demandons à nos fournisseurs les engagements suivants :

- respecter la **réglementation REACH**, appliquée au sein de l'Union Européenne, en enregistrant et en fournissant les informations relatives aux substances chimiques commercialisées, afin de sécuriser leur utilisation,
- respecter l'ensemble des **réglementations environnementales** en vigueur ,
- être source de proposition pour des **solutions plus éco-responsables**, favoriser les produits innovants qui contribuent à mieux préserver l'environnement,
- identifier et quantifier les **enjeux environnementaux** principaux de leur activité, produits et services,
- prendre en compte et réduire **l'impact de leurs produits et services**, dans toutes les étapes du cycle de vie,
- instaurer une **démarche d'amélioration continue** afin de limiter leur impact sur l'environnement et de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.



7- Respect de la charte et évaluation des fournisseurs



Nous souhaitons que nos fournisseurs, leurs filiales et leurs propres fournisseurs respectent les **engagements de cette charte**.

En cas de non-conformité aux exigences de cette charte, nos fournisseurs doivent nous informer sans délai et nous communiquer les axes d'amélioration engagés.

- Nos fournisseurs s'engagent à **communiquer** toute information nous permettant d'évaluer leur progrès en matière de **RSE**.
- Nos fournisseurs acceptent d'être **audités** par Blanchon Group, ou par un tiers mandaté, sur le respect des engagements de cette charte.